



École maternelle Jean FOURSAC

Rue Léon Joseph Bourreau
36290 Mézières-en-Brenne.

Tél : 02 54 38 01 98

ec-jean-foursac-mezieres-en-brenne@ac-orleans-tours.fr

Procès verbal du Conseil d'école du lundi 6 novembre 2017

Présents :

Elus : M. CAMUS et Mme SCHNEIDER

Déléguée de parents d'élèves : Mme BITTANTE

Communauté De Communes : Mme AUCUY, service scolaire

Enseignantes : Mmes MASSIAS et RAFFAULT

Inspection de l'Education Nationale : M. CIRET, représentant de madame l'inspectrice

Délégué Départemental de l'Education Nationale : M. LALANGE

Excusées : Mmes ROSSI, MARCHAND et BLANCHARD

RESULTAT DES ELECTIONS :

Nombre d'inscrits : 72 Nombre de votants : 45 Nombre de bulletins blancs ou nuls : 8

Taux de participation : 62,5./.

Personnes élues : Mmes BITTANTE (maman de Lino – PS et Lys - GS), ROSSI (maman de Nohlan – PS) et MARCHAND (maman de Marius - MS).

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres, en octobre 2018. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Les dates des 2^{ème} et 3^{ème} conseils seront à prévoir (début mars et début juin).

BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE :

Solde en septembre 2016 : 419,18 €

Solde en septembre 2017 : 80,01€ - 389,17€

Entrée Collation et coopérative: 1 306 €

Sortie Collation : 924,84 €

Entrée Photo : 279 €

Sortie OCCE : 80,10 €

Achats divers : Abonnement *École des loisirs* - Livres - Alimentation poisson - Petits bricolages pour les fêtes et ingrédients pour la cuisine – Frais de tenue de compte

EFFECTIFS POUR CETTE ANNEE SCOLAIRE ET POUR L'ANNEE PROCHAINE :

Année scolaire 2017-2018

PS / 12

MS / 13

GS / 17

TOTAL / 42

Année scolaire 2018-2019

PS / 19

MS / 12
GS / 13
TOTAL / 44
Année scolaire 2019-2020
PS / 18 (manque les naissances des communes de Paulnay – Saint Michel et Villiers)
MS / 17
GS / 12
TOTAL / 47

M. LALANGE demande s'il y a eu des demandes de dérogations (départ d'enfants vers d'autres écoles). Madame AUCUY répond qu'il y en a quelques unes mais pas systématiquement et que les communes accueillantes ne les signalent pas toujours.

PROJET POUR CETTE ANNEE :

Axes de travail du projet d'école pour cette année scolaire :

La découverte du monde du vivant : la cistude (projet annuel)

- Animations au CPIE et au parc animalier de la Haute-Touche les vendredis 6 et 13 octobre avec un pique-nique : découverte de l'animal : son cycle de vie, son alimentation, sa reproduction...
- Sortie en Brenne, le vendredi 19 janvier pour découvrir son lieu de vie naturel. Sortie animée par l'équipe du CPIE.
- Animation au CPIE « la pêche à l'épuisette » pour connaître l'alimentation de la tortue et sortie en Brenne « ses prédateurs » le mardi 24 avril et le vendredi 22 juin. Les sorties dépasseront peut-être le temps de classe, un pique-nique sera sans doute à envisager avec un retour à l'école en début d'après-midi. (Les enseignantes précisent la raison de la suppression du pique-nique maison : lorsque la sortie doit être annulée, en plus de la difficulté de conservation et des différences de repas, se pose le problème de la prise en charge par le personnel communal des enfants qui n'ont pas pris le pique-nique de la cantine. Elles rappellent également la demande de la présence de ce personnel pour gérer ce temps de repas lorsque la sortie a lieu à proximité. Madame AUCUY rappelle la nécessité de la prévenir suffisamment à l'avance pour que le personnel cantine puisse accompagner une sortie plus éloignée.

Les règles et le respect :

- Respecter l'Autre et les règles de vie commune (balisage de la cour de l'école et les différents lieux de vie de l'école...).
- Participation à l'action « Noël Blanc » avec la collecte de polystyrène. L'an passé, cette collecte a permis de gagner un bon d'achat de 40 € dans le magasin CULTURA.

Les parents et l'école :

- Pérenniser les bonnes relations parents-enseignantes à travers différentes activités comme les jeux de société à l'école (en novembre pour les MS-GS et en mai pour les PS-MS) et les différentes sorties.
- Communiquer sur les règles de vie et le cadre éducatif de l'école maternelle à travers le blog, le cahier de liaison et la mise en place d'une plaquette d'informations.

Madame AUCUY aimerait que l'école lui envoie des photos sur la vie de l'école afin d'actualiser les documents d'informations de la communauté de communes. Les enseignantes lui suggèrent de les collecter sur le blog. Blog qui sera mis à jour prochainement. La secrétaire Céline LALEU gère en partie celui-ci ; son contrat arrivant à son terme le 14 novembre, les enseignantes essaieront de rattraper le retard et de le poursuivre tout le long de l'année scolaire.

Activités et spectacles :

- Le spectacle de NOËL : « *Les couleurs de Noël* » présenté par la compagnie de marionnettes Taïko, le vendredi 22 décembre.
- Le goûter de Noël offert par la mairie de Mézières-en-Brenne avec la venue du père Noël, le jeudi 21 décembre 2015 à 9 h 30 (à la salle des fêtes de Mézières-En-Brenne). Les enfants feront des dessins pour le père Noël qui seront affichés jusqu'en janvier.
- L'activité piscine pour les enfants de GS et de CP : elle n'aura pas lieu cette année car la piscine de Châtillon sur Indre est en travaux. Un créneau (le lundi à 11 h 00 à la piscine de Le Blanc) a été proposé par le conseiller pédagogique mais il ne pouvait pas permettre aux enfants d'arriver à l'heure à la cantine.
- L'animation ADATEP : Une personne de l'ADATEP, Association Départementale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public viendra expliquer les règles de sécurité dans le car. Le petit car des transports MARTIN, avec son chauffeur, utilisé par certains enfants, devrait être sur place pour les exercices. La date n'a pas encore été fixée.
- La ludothèque : Une animatrice de la ludothèque de Douadic viendra proposer des jeux de société aux enfants avec la participation des parents. Sa venue aura lieu 4 fois, au mois de novembre pour la classe des grands et au mois de mai pour la classe des petits. Nous avons fait le choix cette année de ne pas nous rendre à Douadic pour des raisons financières. Les nombreuses sorties prévues cette année utiliseront une bonne partie de notre budget alloué par la communauté de communes (pour rappel : une animation au CPIE par classe : 160 €- un déplacement en car entre 150 et 200 €).

EXERCICE DE SECURITE : INCENDIE et « ATTENTATS-INTRUSION »

Plusieurs exercices dans l'année :

- 3 exercices incendie : Le premier a eu lieu le mardi 19 septembre – sans difficultés.
- 2 exercices de mise en sûreté dont le 1er « Vigilance attentat ». Celui-ci s'est déroulé le mardi 17 octobre. Mot d'alerte : « Cache-cache ». Lieu de regroupement : Salle de sieste. Les enfants ont été préparés à travers des jeux quelques jours avant l'exercice. Malgré cette préparation, les enfants ont eu des difficultés à garder le silence. L'utilité d'établir un scénario avec une personne extérieure qui veut entrer dans l'école devient évidente pour réussir ce type d'exercice. Il manque toujours les verrous aux portes. Madame AUCUY précise que les artisans devraient intervenir rapidement.

RYTHMES SCOLAIRES :

LA SEMAINE DE 4 JOURS ? Petit rappel : suite à la parution du décret, le 27 juin 2017, un conseil d'école extraordinaire s'est tenu le 29. Les familles (sondage : 80% pour un retour à 4 jours), la communauté de communes et le corps enseignant souhaitaient un retour à 4 jours. Après l'accord de l'inspection, la rentrée 2017-2018 se dessinait ainsi. Sauf que, le conseil régional qui gère les transports scolaires, a émis un avis défavorable pendant l'été. Début juillet, il était trop tard pour faire d'autres appels d'offres auprès des différents transporteurs. Le ramassage devait avoir lieu dix minutes plus tôt car les horaires de classe avaient été modifiées (passant de 9 h 00 à 8 h 45).

Comment mettre en place pour l'an prochain la semaine des 4 jours ? Les membres présents confirment à nouveau la décision du conseil d'école du 29/06/2017 pour un retour à la semaine de 4 jours.

LES TAP : organisés par la communauté de communes. Un projet éducatif a été élaboré. Il prévoit les activités suivantes : Jeux chantés et dansés, Motricité, Jeux de société. Les enfants sont partagés dans ces

trois groupes qui changent à chaque période...jusqu'à 15 enfants par groupe.

Suzanne MOUSSET, Marie -Aurore BLANCHARD et Lydie CHARBONNIER, personnel de la communauté de communes et exerçant à l'école, s'occupent des enfants.

Monsieur CAMUS informe que la communauté de communes réfléchit à l'arrêt des activités. Trop coûteux, manque de personnel... ce temps serait remplacé par un temps de garderie.

LES APC : organisées par les enseignantes

Les activités retenues pour cette année :

- Le langage oral (syntaxe et lexique)
- L'attention et l'écoute
- Le graphisme et l'écriture
- La phonologie
- Les règles et le respect (axe 2 du projet d'école)

Elles se déroulent le mardi et le jeudi de 15 h 45 à 16 h 15 selon les besoins de chacun (travail par petits groupes sous forme de jeux). Les parents sont informés par courrier et peuvent prendre contact avec les enseignantes pour plus d'informations. Un bilan est fait à la fin du cycle de cette activité.

TRAVAUX DANS L'ECOLE :

Les petits travaux sont effectués régulièrement.

La porte du local à vélo n'a pas été posée pendant les vacances scolaires. L'artisan devrait intervenir rapidement. Le râtelier pour le rangement des vélos doit être budgété et remis à la communauté de communes.

Le local technique pourra être utilisé en laissant l'espace libre devant le compteur électrique et le chauffe-eau.

Mme SCHNEIDER confirme la fabrication de nouvelles jardinières et des plantations seront offertes à l'école.

QUESTIONS DIVERSES :

Le règlement intérieur de l'école maternelle a été adopté par le conseil d'école

Le service civique : un poste est à pourvoir à l'école. Une candidature a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint. Monsieur CIRET en prend note et contactera cette personne pour un entretien avec la directrice.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Le secrétaire de séance :
Mme Florence MASSIAS

La Directrice de l'école maternelle :
Mme RAFFAULT Nathalie